



Congrès juridique II 2025

Regroupement familial et intérêt supérieur de l'enfant

Mardi 11 novembre 2025, en ligne

À partir de 9h00	<i>L'espace virtuel est ouvert, connectez-vous</i>
9h15 – 09h25	Accueil et introduction Vera Ziswiler , co-responsable de la formation des adultes à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
9h25 – 10h05	Arrêt de la CEDH B. F. et autres : mise en œuvre par la Suisse concernant les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire (allemand) Angela Stettler , Juriste auprès du service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)
10h05 – 10h45	Second asile après regroupement familial : conditions et cas actuels (allemand) Dr. iur. Georg Sommeregger , spécialiste séjour, Secrétariat d'État aux migrations (SEM)
10h45 – 11h15	<i>Pause</i>
11h15 – 12h00	L'intérêt supérieur de l'enfant dans le contexte du regroupement familial (allemand) Prof. Dr. Valerio Priuli , Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)
12h00 – 13h15	<i>Pause individuelle</i>

13h15 – 14h30

Ateliers et interventions (premier cycle) :

- I. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (*allemand*)**

Käthi Hermann, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

- II. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (*français*)**

Thaïs Silva Agostini, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

- III. Atelier : Quelles actions possibles des professionnels visant à préserver l'intérêt de l'enfant et ses droits fondamentaux dans le cadre de situations de regroupement familial ? (*français*)**

Albert Mukwiye, intervenant social, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

Marine Zurbuchen, Juriste, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

- IV. Intervention : Le regroupement familial dans les procédures de Dublin (*français*)**

Charlotte Labrosse, Juriste associée ECRE, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

14h30 – 15h00

Pause

15h00 – 16h15

Ateliers et interventions (deuxième cycle) :

- I. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (*allemand*)**

Käthi Hermann, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

- II. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (*français*)**

Thaïs Silva Agostini, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

- III. Atelier : Quelles actions possibles des professionnels visant à préserver l'intérêt de l'enfant et ses droits fondamentaux dans le cadre de situations de regroupement familial ? (*français*)**

Albert Mukwiye, intervenant social, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

Marine Zurbuchen, Juriste, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

- IV. Intervention : Le regroupement familial dans les procédures de Dublin (*anglais*)**

Charlotte Labrosse, Juriste associée ECRE, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)